

Le droit international privé étudie les relations juridiques privées internationales. Le droit international privé 1 a pour objectif de comprendre comment ces relations sont abordées.

Seront évoquées:

- 1) la question de la compétence internationale (devant quel tribunal porter une action en justice ? A quelles conditions un tribunal français est-il compétent ?)
- 2) comment déterminer la loi applicable à une relation privée internationale
- 3) Les effets des jugements étrangers